

DEMANDE DE BOURSE NATIONALE DE LYCÉE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



Article L531-4 et Articles R.531-13 à D. 531-43 du code de l'éducation

N° 11779*11

Région :	Cadre réservé à	Année scolaire 2025/2026	
Établissement :	l'administration	Date de dépôt du dossier :	

Lire la notice (pages 3 et 4 avant de remplir le dossier)

Le dossier (rubriques 1, 2 et 3) est à compléter en MAJUSCULE et au STYLO BILLE.

Il est à déposer auprès de l'établissement d'inscription, accompagné des pièces justificatives (voir notice)

Si complet, le dossier peut être

			entre le 1	er septembre et	t le jeud	16 octobre	(Inclus)	2025. dép	osé av	ant le 01/09
	1 - REN	ISEI	ENEMENTS	concernant	les m	embres de	la fan	nille de l'élé	ève	
			L'élè	ve pour leque	l est de	mandée la l	bourse	.		
Numéro INA / N	uméro IN	Ε			Date	de naissance				
NOM						Prénom				
Nationalité						Fille C]		G	Sarçon 🗖
Enfant sous t	tutelle adn	ninistra'	tive, indiquez l'	organisme						
				Le de	mande	ır				
=> <u>Vous êtes :</u>		Le	père 🗆	L	a mère	3		eur ou représ gal de l'élève		L'élève majeur autonome 🛚
NOM						Prénom				
Numéro fiscal										
Adresse							1			
Code postal					С	ommune				
Téléphone						Courriel			@	
Activité profession	onnelle		Oui □ /	Non 🚨	S	i Oui, professi	on			
Situation conjugale	Seul 🗆	eul 🗆 préciser : Célibataire 🗅 🤇		ou	Divorcé(e) /	séparé((e) 🛭 ou		/euf/veuve 🛚	
actuelle En couple D préciser : Marié(e) D		ou	Pacsé	e(e) □	ou	En	concubinage 🗖			
=> Votre conjoint(e)/concu	bin(e)	/ partenaire	de Pacs :						
NOM et prénom					Lien c	le parenté avec	ľélève			
Numéro fiscal										
Adresse										
Code postal					C	commune				
Téléphone						Courriel	@			
Activité profession	Activité professionnelle Oui 🗆 / Non 🗖			Si oui, professi	on					
Tell Tie		2 -	RENSEIGN	NEMENTS co	ncerna	nt la scola	rité d	e l'élève		
=> <u>Établissement f</u>	réquenté	i l'ann	<u>ée précédent</u>	e en 2024-202	5:					
Nom de l'établissem	nent					Commune				
Classe					C	ode postal				
L'élève était-il boursier en 2024-2025 ? Oui □ / Non □		Ave	Avez-vous perçu la prime d'équipement ? Oui 🗅		Dui □ / Non □					
Année d'obtention du diplôme national du brevet			Mention obtenue Très bien • Assez bien o		es bien ∙ Bien □ ez bien ou aucune □					
=> <u>Établissement f</u>	réquenté	à la r	entrée scolai	re 2025-2026 :						
Nom de l'établissen	nent					Classe				
Régime de l'él	ève :		Inter	ne 🗆	De	mi-pensionnair	е 🗆		Exter	ne 🛘

Le soussigné(e) le/la représentant(e) légal(e) de l'élève Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts. Date et signature Date et signature Journeits justificatis détaillés dans la notice. La la in 1920 18-727 du 10 août 2018 pour un fâtat au service d'une société de confiance instaure le droit à l'erreur qui permet au demandeur de bonne fit excettiers son rervaire. Le droit à l'erreur in cet n'ul moit anneur le droit à l'erreur qui permet au demandeur de bonne fit excettiers son reversu. Le droit à l'erreur in cet n'ul droit à l'arude n'un droit à reaute n'un droit à reaute se trompé, signatez-le dis que possible établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette restification fait baisser le montant di abourse que vous reveux, vous deverar rembusures les sommes preuges en trog. Si vous évas étate trompé, signatez-le dissi que possible établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette restification fait baisser le montant di abourse que vous reveux, vous deurer rembusures les sommes preuges en trog. Si vous de sets de honne foit et que c'est votre première errure, vous n'ezre pas sanctionnée, En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez par foit, vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement. Sious avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacte los informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement sociaire et le service académique des bourses en charge de l'aliement des bourses de l'éce. Vous avez le droit d'occéder, rectifier et effacer les connées qui vous concrement auprès autorité académique protection des données qui vous concrement auprès avoir contacté le défeigue protection des données, si vous vous settine de vous pour faire		. 3	B - ENGAGEMENT (lu demandeur		
Date et signature ous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant l'adresser à l'établissement d'inscription de votre enfant en joignant le occuments justificatifs détaillés dans la notice. a loi n°2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance instaure le droit à l'erreur qui permet au demandeur de bonne fe rectifier son erreur, Le droit à l'erreur n'est ni un droit à raude ni un droit à rous vous settes trompé, signalez-le dès que possible. Etablissement do vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cettre rection fait balsser le montant de bourse que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçuses en trop. Si vous étes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous nezz pes sanctionné. En revenche, si vous commentez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'arriez pa roit, vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement. ous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacte os informations seront conservés le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement sociaire et le service académique des bourses en charge d'alternent des bourses de bycée. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent auprès de l'autorité académique des bourses en charge d'alternent des bourses de bycée. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent auprès de l'autorité académique des fonnées, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire un échamation en ligne ou per voie postale à la colmanission nationaile informatique et libertés (CNLI), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 197 elative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n°2018-494 relative à la protection des dennées. CADRE ÉTABLISSEMENT Signature du chef	e soussigné(e)	le/la représer	ntant(e) légal(e) de l'é	lève □	l'élève majeur a	autonome 🛚
ous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant l'adresser à l'établissement d'inscription de votre enfant en joignant le occuments justificatifs détaillés dans la notice. a loi n°2018-227 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance instaure le droit à l'erreur qui permet au demandeur de bonne for erectifier son erreur. Le droit à l'erreur n'est ni un droit à fraude ni un droit à retard. Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées, Si cette rectification fait baisser le montant di bourse que vous recevez, vous deverz rembourser les sommes perçuse en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous rerez pas sanctionné. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pa roit, vous risquez une amende et/ou une pelme d'emprisonnement. ous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacte si informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses en choca, vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent auprès de l'autorité académique pirection régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) dont relève l'établissement de scolarité de l'élève. Après avoir contacté le délègué. protection des données, si vous estimez que vous érites q	C	ertifie sur l'honneur qu	e les renseignements	portés sur cette décla	ration sont exacts.	
a lai n°2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance instaure le droit à l'erreur qui permet au demandeur de bonne fe rectifier son erreur, Le droit à l'erreur n'est ni un droit à fraude ni un droit à fraterd. Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible et abbissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant di bourse que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous neze pas sanctionné, En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pa roit, vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement. lous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, cakuler le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacte os informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses en charge attement des bourses de lycée. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent auprès de l'autorité académique l'entreur de l'alient de l'alient de l'élève par l'établissement de scolairé de l'élève. Après avoir contacté le délégué. In protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujour pas respectés, vous pouvez faire un schamation en ligne ou par voie postale à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 197 elative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n°2018-494 relative à la protection des données. CADRE ÉTABLISSEMENT Signature du chef d'établissement, après vérification de la complétude du dossier et des renseignements portés par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés. Date, signature et cachet de l'établissement CADRE INSTRUCTION					Date et signatur	e
e rectifier son erreur. Le droit à l'erreur n'est ni un droit à fraude ni un droit à retard. Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées, SI cette rectification fait baisser le montant de la bourse que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes pergues en trop. SI vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous nerez pas sanctionné. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxqueis vous n'auriez pa roit, vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement. lous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacte os informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses en charge de ainformations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses en charge de ainformations seront conservées le temps de la volus connement auprès de l'autorité académique Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) dont relève l'établissement és colarité de l'élève. Après avoir contacté le délégué il protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire un éclamation en ligne ou par voie postale à la Commission nationale informatique et libertés (CNLI), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 197 elative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n° 2018-494 relative à la protection des données CADRE ÉTABLISSEMENT Signature du chef d'établissement, après vérification de la complétude du dossier et des renseignements portés par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés. Date, signature et cachet de l'établissement CADRE INSTRUCTION			Vous pouvez maintenan	t l'adresser à l'établisser	ment d'inscription de votr	e enfant en joignant le
os informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses en charge diatement des bourses de lycée. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent auprès de l'autorité académique pirection régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) dont relève l'établissement de scolarité de l'élève. Après avoir contacté le délégué i protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire un écamation en ligne ou par voie postale à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 197: lative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n° 2018-494 relative à la protection des données CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION CADRE ÉTABLISSEMENT Signature du chef d'établissement, après vérification de la complétude du dossier et des renseignements portés par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés. Date, signature et cachet de l'établissement CADRE INSTRUCTION SITUATION DU DEMANDEUR	e rectifier son erreur. Le établissement où vous av bourse que vous receve erez pas sanctionné. En	droit à l'erreur n'est ni ui vez déposé votre demande z, vous devrez rembourse revanche, si vous comme	n droit à fraude ni un dr e de bourse. Il corrigera l er les sommes perçues er ettez une fraude ou de fa	oit à retard. Si vous vo les informations concerne i trop. Si vous êtes de bo ausses déclarations pour	us êtes trompé, signal ées. Si cette rectification f inne foi et que c'est votre	ez-le dès que possible à ait baisser le montant de première erreur, vous ne
CADRE ÉTABLISSEMENT Signature du chef d'établissement, après vérification de la complétude du dossier et des renseignements portés par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés. Date, signature et cachet de l'établissement CADRE INSTRUCTION SITUATION DU DEMANDEUR	os informations seront co aitement des bourses de Direction régionale de l'al protection des donnée éclamation en ligne ou p	onservées le temps de la e lycée. Vous avez le dro limentation, de l'agricultur es, si vous estimez que ar voie postale à la Comn ux fichiers et aux libertés	scolarité de l'élève par l' oit d'accéder, rectifier et re et de la forêt) dont relè vos droits « Informatiqu nission nationale informa modifiées par la loi n°20:	établissement scolaire et effacer les données qui ève l'établissement de sco le et Libertés » ne sont tique et libertés (CNIL), 18-494 relative à la prote	: le service académique di vous concernent auprès a plarité de l'élève. Après av : toujours pas respectés, conformément à la loi n° ction des données	es bourses en charge di de l'autorité académique roir contacté le délégué à vous pouvez faire une
Signature du chef d'établissement, après vérification de la complétude du dossier et des renseignements portés par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés. Date, signature et cachet de l'établissement CADRE INSTRUCTION SITUATION DU DEMANDEUR		CAI	DRE RESERVE A L	ADMINISTRATIO	N	
en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés. Date, signature et cachet de l'établissement CADRE INSTRUCTION SITUATION DU DEMANDEUR			CADRE ÉTAB	LISSEMENT		
SITUATION DU DEMANDEUR	Signature du chef	en ce q	ui concerne l'établisse	ment et la classe fréqu	uentés.	portés par la famille
Ressources Enfants à charges Échelon attribué Bourse au mérite Prime équipement Prime internat	SITUATION DU DEN	AANDEUR	CADRE INS	TRUCTION		
		Enfants à charges	Échelon attribué	Bourse au mérite	Prime équipement	Prime internat

Cerfa N° 11779*11 Date de mise à jour : Avril 2025 page 2/4

NOTICE

Comment faire une demande de bourse nationale de lycée ?

1- Lire la notice.

Si vous recevez votre avis d'imposition plus tôt, vous pouvez

2- Rassembler les documents justificatifs.

transmettre votre dossier dès complètude

- 3- Remplir, dater et signer le formulaire.
- 4- Envoyer la demande ainsi remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé entre le 1er septembre et le jeudi 16 octobre (inclus) 2025.

Qu'est-ce que la bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale sur critères sociaux du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire aide à financer la scolarité des élèves inscrits en formation initiale scolaire dans les établissements d'enseignement secondaire agricole, publics ou privés sous contrat et dont les ressources familiales ont été reconnues insuffisantes.

Qui peut faire cette demande?

Un(e) responsable légal(e) de l'élève (parent ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève. L'élève majeur ou mineur émancipé, s'îl est contribuable et autonome (à la charge de personne)

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Les élèves inscrits à la rentrée 2025 en classe de :

- 4ème et 3ème de l'enseignement agricole ;
- 2nde, 1ère ou terminale, en lycée général, technologique ou professionnel;
- 1ère ou 2ème année de CAPa.

Qui n'est pas concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

- Les apprentis (Pour en savoir plus, rendez-vous sur https://www.service-public.fr)
- Les étudiants inscrits en BTSA ou en CPGE (Pour en savoir plus rendez-vous sur www.messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. les ressources de la famille :

C'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 qui est pris en compte,

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence ainsi que les enfants à charge des deux conjoints qui sont pris en compte.

(Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez votre domicile avec votre partenaire sans avoir le même avis d'imposition. C'est la situation de concubinage au moment de la demande de bourse qui est prise en considération.)

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal en année 2024 :

- · les enfants mineurs ;
- les enfants majeurs ;
- · les enfants en situation de handicap.

Le barème d'attribution permet de déterminer, au regard des ressources et charges de la famille, s'il est ou non possible de bénéficier d'une bourse de lycée. Les plafonds de ressources du barème évoluent chaque année.

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2024 à ne pas dépasser	21 611 €	23 272 €	26 596 €	30 753 €	34 908 €	39 897 €	44 883 €	49 870 €

Il est possible de réaliser une estimation du droit à bourse à l'adresse suivante :

https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html qui vous donnera une estimation de son montant.

Cerfa N° 11779*11 Date de mise à jour : Avril 2025 page 3/4

Quels sont les documents justificatifs à joindre impérativement ?



- Votre RIB
- Votre (vos) avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- . Procuration annuelle (document joint)

* Attention, l'avis de situation déclarative à l'impôt n'est pas valable. Seul l'avis d'imposition permet de valider votre droit à bourse. Si vous déclarez vos revenus en ligne, il sera disponible dans le courant de l'été dans votre Espace Particulier sur le site ou l'application impots.gouv.fr.

Documents complémentaires à fournir selon votre situation familiale :

1- Si vous vivez en concubinage au moment de la demande :

• L'avis d'imposition/non-imposition 2025 sur les revenus 2024 de votre concubin(ne).

2- Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition :

- Attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à votre charge;
- Justificatif du changement de résidence de l'élève.

3- Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle :

Copie de la décision de justice désignant le tuteur ;

ou

Copie de la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à charge.

Bourse au mérite

🛶 Qu'est-ce que la bourse au mérite :

Un complément de bourse dit « bourse au mérite » peut être attribué aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu <u>une mention Bien ou Très bien</u> au diplôme national du brevet (DNB). Peuvent y prétendre les élèves engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat général, technologique ou professionnel et au CAPa.

• Joindre au dossier un justificatif d'obtention de la mention B ou TB.

Informations complémentaires

Une **prime d'équipement** peut être attribuée aux élèves boursiers qui accèdent en première année d'un cycle de certaines formations concernées par l'achat d'un équipement particulier (arrêté du 17 octobre 2016 du ministère chargé de l'agriculture listant les formations et spécialités concernées).

Une prime d'internat est versée aux élèves boursiers internes visant à couvrir les frais d'hébergement.

Ces primes sont versées automatiquement selon la situation de l'élève. Il n'y a pas de démarche particulière à faire. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève.

Une fois les 3 rubriques complétées, le dossier est à remettre, avec les justificatifs demandés, à l'établissement d'accueil, dans le respect des délais impartis et contre remise d'un accusé de réception (à conserver impérativement).

Cerfa N° 11779*11 Date de mise à jour : Avril 2025 page 4/4

DEPARTEMENT: Hauts-de-France

PROCURATION ANNUELLE - ELEVE MINEUR

PAIEMENT DES BOURSES D'ETUDES (ANNEE SCOLAIRE 2025/2026) Enseignement Agricole Privé Reconnu		Date de naissance :
Document à remplir par le représe	entant légal	□ Mineur □ Majeur
Etablissement : INSTITUT DE GENECH rue de la libération 59242 GEN	ECH	
Je soussigné (1)		
Agissant en qualité de représentant légal de l'élève (2)		
Domicilié à (2)		
donne procuration à Monsieur Benoit VANHOVE		
Président Du Conseil d'administration de l'Association de Gestion de l'ét	ablissement sus indiqu	é
A l'effet de		
l) percevoir en mon nom le montant, arrêté par l'ordonnateur compéte nationale attribuée à (4) etablissement en classe de (5)	·	élève ou étudiant de cet
2) d'en donner valable décharge au comptable public et de verser au scolarité de mon fils-ma fille (6) :	er) (7) :	le solde éventuel étant mis à ma
a dite procuration pourra être résiliée par mes soins sur simple deman- in du trimestre précédant celui pour lequel la résiliation est demandée.		
A Genech, le 2 septembre 2025	A, le	2 septembre 2025
Signature du représentant légal de l'établissement précédée de "Bon pour Acceptation" et cachet de l'établissement	•	e du représentant légal de « Bon pour Pouvoir »

Nom, Prénom de l'élève:

Informations importantes à l'attention de la famille

- (1) Nom et prénom du responsable légal
- (2) Nom et prénom de l'élève mineur
 (3) Adresse complète avec indication du code postal
 (4) Nom et prénom de l'élève mineur
- (5) Classe
- (6) Nom et prénom de l'élève mineur
- (7) Modalités (virement)